

Après la pâte cellulosique, le bioraffinage?

Au terme de six ans d'acharnement, Lebel-sur-Quévillon renaît. Le nouveau modèle d'affaires des autorités municipales, qui était de convertir la production de pâte Kraft en pâte cellulosique, a convaincu les dirigeants de la nouvelle usine Fortress Global Cellulose de donner suite au projet.

Bernard Gauthier

Au cours des 18 prochains mois, plus de 500 travailleurs de la construction vont se donner rendez-vous à Lebel-sur-Quévillon pour effectuer les transformations nécessaires. « Nous venons de traverser une étape cruciale. Nous vivons une renaissance. Je suis très

heureux pour tous mes concitoyens qui ont cru au projet. Cette fois-ci, nous avons livré la marchandise. La production devrait démarrer quelque part en 2014 », explique le maire de l'endroit, **GÉRALD LEMOYNE**. « L'annonce d'aujourd'hui est la consécration de plusieurs

années d'efforts d'une ville qui a su relever le défi, refusant de capituler devant le destin, et renforce le sentiment d'appartenance d'une population fière d'être quévillonnaise. » La pâte cellulosique sera exportée en Asie, principalement

en Chine. La rayonne, qui est un substitut du coton, est utilisée massivement non seulement en Chine, mais aussi en Inde, deux marchés prometteurs pour l'usine de Lebel-sur-Quévillon.

« Pendant cette période de transition, nous appuierons les acquéreurs en commercialisant et en vendant la production initiale de pâte de bois de résineux, quantité limitée contractuellement à un maximum de cent mille tonnes

métriques », raconte **JOHN D. WILLIAMS**, président et chef de la direction de Domtar.

Bioraffinage

La pâte cellulosique est la première étape du modèle d'affaires. Mais pour y parvenir, les dirigeants de Fortress devront d'abord investir de 25 M\$ à 30 M\$ pour la remise en bonne condition de l'usine. Puis une fois la production bien amorcée, le bioraffinage est un deuxième volet que Fortress

niveau mondial. Cette perspective représente un important intérêt économique pour le Québec, notamment pour la mise en œuvre du Plan Nord, un projet d'envergure qui stimulera le développement du plein potentiel socioéconomique du Nord du Québec », a déclaré **JEAN CHAREST** lors de son passage à Lebel-sur-Quévillon. En se portant acquéreur de l'usine, Fortress a pour objectif de devenir chef de file mondial de cette industrie. Et en ce



La création d'un marché libre des bois des forêts de l'État

Il y a un an déjà, M^{me} Nathalie Normandeau qui était alors ministre des Ressources naturelles et de la Faune, annonçait la création du Bureau de mise en marché des bois du Québec (BMMB). Dans la foulée de cette annonce, le Ministère lançait le Programme d'implantation du marché libre des bois (PIMLB) permettant au BMMB de réaliser des premières ventes à l'enchère de bois avant l'entrée en vigueur officielle du nouveau régime forestier prévue pour le 1^{er} avril 2013.

Au cours de l'année 2011, des volumes de bois non récoltés au cours des dernières années dans divers secteurs ont donc été mis en vente dans l'ensemble des régions du Québec. Cet exercice a permis au BMMB de mettre à l'essai le mécanisme d'enchère afin d'être pleinement opérationnel lors de l'entrée en vigueur du nouveau régime. À terme, 25 % du bois récolté dans les forêts de l'État aura été acquis sur le marché libre.

Principes

Afin d'obtenir la juste valeur des bois sur un marché compétitif, les ventes doivent être représentatives de l'ensemble des bois récoltés dans les forêts de l'État et être accessibles à un maximum d'enchérisseurs, sans tenir compte des frontières régionales. Propriétaires d'usines de transformation, entrepreneurs, coopératives et négociants de billes sont donc admissibles. Jusqu'à présent, plus de 300 entreprises se sont inscrites au Registre des enchérisseurs du BMMB. Près de 70 % ne sont pas détentrices de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), ce qui laisse déjà présager l'atteinte d'un des objectifs du nouveau régime forestier, soit d'ouvrir l'accès aux bois des forêts publiques. Une fois les arbres récoltés, la revente des billes sur un marché secondaire est permise dans la mesure où le bois est transformé au Québec.

Résultats des ventes

En juin dernier a eu lieu une première vague de ventes au cours de laquelle environ 240 000 m³ ont été mis en vente, et ce, répartis dans 12 secteurs situés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie et en Outaouais. La moitié de ces secteurs a trouvé preneur à un prix moyen supérieur aux

redevances forestières en vigueur dans ces territoires. Les bois des six secteurs n'ayant pas été adjugés ont été remis en vente à l'automne 2011. Ces ventes ont été séparées en deux vagues distinctes. Les secteurs des territoires du Nord-Ouest, du Centre-Nord et du Nord-Est ont été annoncés en octobre alors que ceux situés dans les territoires du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Sud-Est l'ont été en novembre.

Au total, les bois de 52 secteurs ont été offerts aux enchérisseurs en bois sur pied et ceux de 26 d'entre eux ont été effectivement attribués. Plus de 600 000 m³ de bois ont trouvé preneur lors des ventes de l'automne pour un revenu estimé à environ 5,3 M\$. Ces résultats sont comparables aux redevances forestières actuellement en vigueur dans les territoires en question.

Dans certains secteurs, le BMMB a également vendu des bois récoltés en bordure de route ou livrés à destination. Les résultats pour ces secteurs ne sont pas encore connus puisqu'ils font l'objet d'appel d'offres pour les travaux de récolte.

Prochaines étapes

Les premiers volumes de bois officiellement vendus dans le cadre du nouveau régime forestier (à récolter après le 1^{er} avril 2013) seront annoncés au début de l'été 2012. Deux autres vagues de ventes devraient suivre vers la fin de l'année 2012 et au début de 2013 afin d'assurer un approvisionnement suffisant aux entreprises de transformation au moment de la transition vers le nouveau régime forestier. Rappelons que ces entreprises devront se tourner vers le marché libre pour combler 25 % de leurs besoins d'approvisionnement en matière ligneuse.

Les résultats des ventes ainsi que toute l'information pertinente au marché libre des bois sont accessibles sur le site Internet du BMMB à l'adresse suivante : www.bmmb.gouv.qc.ca.

Ressources naturelles
et Faune

Québec



■ En 2005, l'usine de Lebel-sur-Quévillon, qui appartenait à Domtar, avait fermé ses portes mettant à pied quelque 700 travailleurs.

veut développer. « La demande est réelle, bien présente. Les procédés le permettent. Ce qui est encourageant, c'est que la municipalité et Fortress partagent la même vision d'avenir pour le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Mais pour le moment, il est trop tôt pour s'étendre sur le sujet puisque notre préoccupation est de reconverter l'usine », précise le maire Lemoyne. Ce qui est sûr, le contrôle de qualité ne sera plus le même. Des changements majeurs seront apportés dans le cycle de cuisson du bois, mais les essences de bois francs et résineux seront identiques à celles du procédé chimique dans la fabrication du carton Kraft.

Nouveau souffle

Ce projet de 232 M\$ permettra la création de plus de 300 emplois directs et près de 400 emplois indirects dans le secteur forestier et le domaine du transport. De son côté, Québec accorde un prêt de 132,4M\$ remboursable sur une période de dix ans. « Prioriser l'économie, c'est d'abord soutenir les travailleurs et les communautés et c'est le sens de l'action de notre gouvernement. Ce projet permet la conversion des capacités de production de l'usine vers un secteur offrant de meilleures perspectives de développement à long terme, soit la pâte cellulosique. En effet, le marché de la pâte cellulosique est en croissance au

sens, la conversion réussie de l'usine Thurso est un pas dans la bonne direction pour faire de Lebel-sur-Quévillon un modèle réussi, a déclaré le président et chef de la direction de Fortress, **CHADWICK WASILENKOFF**. De son côté, le vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), **RENAUD GAGNÉ**, se réjouit de la bonne nouvelle. « En plus des emplois qui seront directement créés, ce sera bénéfique pour les scieries de la région qui devront combler les besoins en copeaux. » Pour le dirigeant syndical, cette relance confirme, une fois de plus, ce que le SCEP répète depuis des mois, à savoir l'importance, voire l'urgence, de développer de nouveaux produits fabriqués à partir de la fibre de bois. « Après la relance de Thurso, ce sera la deuxième usine que la compagnie Fortress contribue à faire renaître de ses cendres. C'est franchement encourageant de voir des entreprises se lancer dans ce que nous croyons être justement l'avenir de l'industrie papetière québécoise et canadienne. Il serait plus que temps que d'autres emboîtent le pas et prennent le virage de l'avenir », a ajouté Renaud Gagné. À l'Association canadienne des pâtes et papiers, on estime que la lumière pointe maintenant au bout du tunnel. Malgré d'autres fermetures d'usines au Québec, **AVRIM LAZAR**, président-directeur général de l'ACPP, soutient que la situation s'améliore depuis un an.

Photo: Courtoisie